

La malice de l'oncle Placide

Autor(en): **Junka, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 29

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

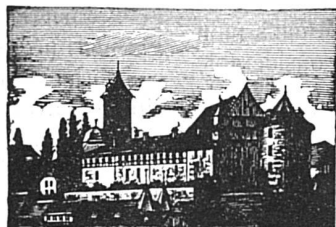
LE PAYS ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

* * POUR LA FAMILLE * *

PARAISANT

A PORRENT RUY



N° 29

Supplément du dimanche 17 juillet

1904

LA MALICE DE L'ONCLE PLACIDE

— Vraiment ! s'exclama M Placide Morissot, en recevant le joli petit panier de fraises que son neveu lui expédiait de Paris, ce bon Félix a des attentions charmantes ! A chacun de ses voyages, il ne manque pas de m'adresser quelque menü cadeau : c'est tout à fait gentil de sa part, n'est-ce pas Ursule ?

L'interpellée haussa les épaules avec humeur.

Investie, depuis au moins trente ans, des importantes fonctions de gouvernante auprès de M. Placide Morissot, qui avait appris à estimer les réelles qualités cachées sous sa rude écorce, elle possédait son franc parler, et ce fut d'un organe enroué par le plus dédaigneux courroux qu'elle apprécia :

— Laissez-moi donc tranquille, monsieur ! Il sait ce qu'il fait, allez, votre cher Félix !

Malgré toute la considération que lui inspiraient d'ordinaire les avis d'Ursule, M. Morissot faillit se fâcher, car il supportait mal d'entendre médire de son neveu préféré.

— Tu ne prétends pas insinuer, s'enquit-il d'un ton rogue, que Félix me cultive en vue de mon héritage ? Je t'avertis que je le crois parfaitement incapable de calculs aussi bas.

La semonce eut le don de jeter Ursule hors d'elle-même :

— Eh bien ! oui, monsieur, s'écria-t-elle exaspérée, je n'insinue pas, j'affirme ! Personne n'est plus intéressé que M. Félix Carteret ; tout le monde vous certifiera qu'il n'a de sa vie, donné un sou à un pauvre. Pensez-vous qu'il vous comblerait de la sorte si vous n'aviez rien à lui laisser ? Il est trop avisé pour ne pas s'être rendu compte qu'en vous envoyant des primeurs, pour flatter votre gourmandise, il soigne du même coup votre succession.

M. Morissot caressait sa barbe d'un air réfléchi. Bien que présentées sous une forme de simplicité presque brutale, les paroles d'Ursule faisaient du chemin dans son

esprit, et ce jour-là il se promena plusieurs heures dans son verger, remuant des idées...

* *

A quelque temps de là, M. Morissot convoqua sa famille, qui n'était plus représentée que par les enfants de ses trois sœurs, mortes depuis bien des années déjà, et par un jeune cousin, Jean Sorbier, pour lequel l'oncle Placide ressentait une sympathie flottante qu'eussent sans doute fixée des rapports plus suivis.

Bien entendu, tout le monde répondit avec empressement à l'appel de M. Morissot, appel qui n'était pas sans intriguer quelque peu la curiosité de ses neveux. Félix Carteret, l'unique fils de l'aînée des trois sœurs disparues, arriva le premier, la tête haute et le nez au vent en bon limier flairant un air d'héritage ; ensuite apparurent les filles de la cadette, Eugénie et Thérèse Lamotte, brunes et sèches personnes, aujourd'hui toutes souriantes derrière d'énormes bouquets des plus belles fleurs de leur jardin, et l'orpheline laissée par la troisième, Marthe Gontaud, ne tarda pas à se montrer, toute rougissante et intimidée, escortée du cousin Jean, un beau garçon, au franc regard et au sympathique sourire, dont les aimables propos avaient dû lui abréger les trois kilomètres qui séparaient la ville de la propriété de M. Morissot.

A l'issue d'un déjeuner extrêmement modeste, ce qui avait causé une légère surprise intime aux convives, lesquels n'ignoraient point les habitudes de gourmet de l'oncle Placide, ce dernier prit la parole d'un accent attristé et contraint, fort étranger à son ordinaire gaieté :

— Mes amis, dit-il, je vous ai appelés en manière de conseil de famille pour vous entretenir d'un sujet qui vous intéresse tous directement. Vous êtes mes héritiers naturels, et je comptais bien laisser à chacun de vous une

honnête part de ma fortune. Par malheur, les événements en ont décidé autrement.

Comme suffoqué par son angoisse intérieure, M. Morissot poussa un long soupir, tandis que ses neveux le considéraient avec des yeux effarés où un commencement d'inquiétude se levait. Haletant, Félix Carteret ne put se tenir d'interroger :

— Est-ce que vous seriez ruiné, par hasard, mon oncle ?

— Pas précisément, mon cher garçon, renseigna M. Morissot avec une angélique résignation, mais je ne suis pas moins victime d'une fatalité dont, à mon vif regret, vous supporterez tous les conséquences. Je dois vous avouer d'ailleurs que la fortune que j'ai acquise dans mon commerce de bonneterie, n'a jamais été aussi considérable que l'on s'est plu à le prétendre ; aussi est-ce dans le louable but de l'augmenter, afin que mes héritiers ne soient point trop déçus après moi, que je me suis laissé entraîner à des spéculations désastreuses. Actuellement, je ne possède plus que quelques capitaux insignifiants qui constitueront la modeste pension que je dois bien à Ursule pour ses soins dévoués, et la propriété, à la vérité assez importante, où nous nous trouvons réunis, peut-être pour la dernière fois...

Tous les visages s'étaient allongés, à l'exception de ceux de Marthe et de Jean, qui exprimaient la commiseration la plus sincère.

— Vous allez la vendre, votre propriété ? s'enquit Félix Carteret avec vivacité.

L'oncle Placide hocha la tête :

— Je n'en sais rien encore... J'avais songé à une combinaison qui m'eût apporté les revenus nécessaires en sauvegardant vos intérêts. Avant de prendre une décision, je vais toujours vous communiquer cette idée : si vous vous entendiez pour me servir une rente viagère moyennant laquelle le domaine vous resterait après ma mort ?

Une expression de désappointement passa sur toutes les physionomies. Ce n'était pas Mlles Lamotte, si navrées de commencer à monter en graine faute de dot, qui pouvaient penser à faire des rentes à qui que ce fût : ce n'étaient pas davantage Jean Sorbier, modeste employé de bureau, ayant grand-peine à vivre, et bien moins encore la gentille Marthe Gontaud, qui, avec ses minces émoluments d'institutrice adjointe, soutenait son aïeule maternelle, par laquelle elle avait été élevée. Restait Félix Carteret, qu'un négoce prospère de fers en gros mettait plus que les autres à même d'entrer dans la combinaison financière proposée par l'oncle Placide. De fait, il l'adopta tout de suite, voyant là l'unique moyen de retenir quelques bribes de la succession jusqu'ici rêvée autrement fastueuse, et engagea avec M. Morissot une discussion fort âpre sur le chiffre de la rente à fixer.

Mais l'entretien se prolongea sans que l'on pût parvenir à ébaucher même un semblant d'accord, le neveu, courtisan de la veille, ayant disparu devant l'acheteur avide de conclure un marché aussi avantageux que possible, et l'on se sépara de façon plutôt tendue. Tandis que Félix oubliait de prendre congé de son oncle et s'en allait d'une allure emportée, après avoir jeté un dernier chiffre que M. Morissot repoussa d'un haussement d'épaules, les sœurs Lamotte se retiraient les lèvres pincées, avec la mine lugubre de personnes qui enterrent un beau rêve.

Seule, Marthe embrassa tendrement l'oncle Placide, à qui Jean Sorbier serra vigoureusement la main de son côté, en lui affirmant son regret de ne pas être riche pour avoir la joie de servir au vieillard une large pension qui eût assuré la sécurité du soir de sa vie. Ces deux-là, M. Morissot les suivit d'un regard humide pendant qu'ils s'éloignaient, côte à côte, de cette gracieuse démarche cadencée qui trahit l'harmonie des cœurs.

★

★

Toutefois, peureux d'avoir laissé échapper l'occasion de posséder la superbe propriété convoitée dès l'enfance, Félix Carteret revint le surlendemain, afin d'offrir à l'oncle Placide une rente un peu plus élevée. Il eut l'immense contrariété d'apprendre qu'il était trop tard. En effet, M. Morissot avait reçu antérieurement de magnifiques propositions dont, par délicatesse, il s'était abstenu de parler l'avant-veille à ses neveux, et la vente à fonds perdu, qui dépouillait définitivement ceux-ci, était conclue depuis le matin même. Félix s'en alla, furieux, jurant qu'il ne remettrait plus les pieds chez son oncle, sans même écouter ce dernier qui, la voix lamentable et une singulière petite flamme aux coins de ses yeux gris, lui certifiait qu'il était désolé, désolé...

Félix Carteret tint parole. On ne le vit plus dans la maison où M. Morissot demeurait livré aux bougonnantes sollicitudes d'Ursule. L'anniversaire de l'oncle Placide tombait quelques semaines plus tard, et le neveu attentionné de naguère ne manquait jamais de célébrer cette date mémorable par quelque cadeau habilement choisi.

Cette fois rien ne vint, ni neveu, ni cadeau, et les demoiselles Lamotte elles-mêmes s'abstinrent de paraître chez un parent qui avait indignement déçu leurs plus légitimes espérances.

— Là ! qu'est-ce que je vous disais ? grommelait Ursule. C'était à vos écus qu'on en voulait !

L'oncle Placide ne répondit rien. Il n'était pas fier, le pauvre oncle Placide, et désespérait d'avoir quelqu'un à embrasser ce jour-là, lorsque la jolie Marthe arriva, toute rose de son audace, et fort essoufflée du poids d'un énorme bouquet. Le cousin Jean la suivait de près, et fut accueilli comme elle par un sourire ému de l'oncle Placide.

— Voyons, mes enfants, fit-il, incapable de réfréner plus longtemps la question qui lui brûlait les lèvres, me direz-vous pourquoi vous oubliez régulièrement de me souhaiter ma fête autrefois, tandis que vous êtes aujourd'hui les premiers, pardon ! les seuls à vous montrer ici ?

De rose qu'elle était, Marthe devint d'un pourpre intense :

— Mais, mon oncle, balbutia-t-elle, c'est parce que..... maintenant..... vous ne risquez plus de vous méprendre sur nos intentions...

L'oncle Placide n'insista point : il avait compris. Et le soir, avant de s'aller coucher, il déclara à Ursule rayonnante, car la vieille fille adorait la gentille Marthe, que c'est joliment doux d'être aimé pour soi-même !

★

★

M. Morissot était curieux par nature, et voyant que Marthe Gontaud, qui lui rendait souvent visite à présent, ne paraissait guère sans être suivie à quelques minutes

près par le cousin Jean, il interrogea de nouveau, un ou deux mois après :

— Dites-moi, mes petits, vous ne semblez pas vous déplaire ensemble. Pourquoi donc ne vous mariez-vous pas ?

Les deux cousins se regardèrent avec détresse et perdirent contenance. Puis, Marthe, la plus brave des deux, répondit avec une résignation désespérée :

— Parce que nous sommes trop pauvres, oncle Placide.

— Bah ! bah ! répliqua l'oncle Placide, qui détourna la tête pour ne pas laisser voir la petite larme qui montait à ses yeux pénétrants, vous êtes riches de jeunesse et d'espérance ! En attendant, venez voir souvent votre vieil oncle, qui, malheureusement, n'a que son affection à donner.

Les deux jeunes gens remercièrent avec effusion, mais ne purent longtemps jouir de cette invitation cordiale. Un matin, en effet, l'oncle Placide, qui était de complexion sanguine, fut trouvé mort dans son lit. Il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante ; Marthe et Jean profondément affligés, pleurèrent de toute leur âme l'excellent homme auquel ils avaient pu témoigner sur la fin de ses jours une tendresse désintéressée. Mais une surprise attendait les neveux du défunt. En effet, à l'issue des obsèques, le notaire de feu M. Morissot annonça qu'il avait à donner lecture d'un testament déposé en son

étude. Félix Carteret et les sœurs Lamotte dressèrent l'oreille avec une inquiétude obscure. Pourquoi avait-il fait un testament, l'oncle qui n'avait rien à laisser ?

Leur incertitude fut de courte durée. De sa voix la mieux timbrée, le notaire nuançait un ironique document par lequel M. Morissot apprenait à ses neveux que, jaloux de ne disposer qu'en faveur des plus dignes de la fortune laborieusement acquise, il s'était livré à une instructive expérience, qu'il ne faisait aucune difficulté d'avouer en sa narquoise confession posthume. Rien n'était vrai de ce qu'il avait conté naguère à ses héritiers trop confiants, ni les spéculations désastreuses ; ni la vente de la propriété, qu'il léguait avec tout le reste de ses biens à Marthe et à Jean, les seuls qui eussent tenu, selon la noble expression d'un grand seigneur d'autrefois, à être les courtisans du malheur, legs fait à la condition expresse que les deux amoureux, hier trop pauvres, se marieraient sans retard.

— Voyez-vous ça ! ne put se tenir de crier Félix exaspéré. Oh ! cet oncle Placide en avait-il de la malice !

Les demoiselles Lamotte avaient failli se trouver mal, et elles eurent grande peine à effectuer une retraite pleine de dignité. Marthe et Jean ne disaient rien, eux ; ils se regardaient, ivres de joie, et là où il était, l'oncle Placide dut certainement sourire avec une malice attendrie à ce joli bonheur.

Paul JUNKA.

Marquis Ito Hirumbi

(né en 1840)

Il est le fils d'un paysan. C'est le seul Japonais de haute classe qui ait été l'adversaire de la guerre actuelle, soit qu'il ait eu le pressentiment d'un désastre pour le Japon, soit qu'il fût guidé par un sentiment humanitaire.



MARQUIS ITO HIRUMBI

Le marquis Ito Hirumbi s'est vite fait remarquer dans sa carrière politique comme un homme éminent, c'est ce qui lui valut le titre de « Bismarck de l'Orient ». Il reçut en Angleterre une solide instruction européenne qu'il chercha à compléter durant ses voyages antérieurs en Europe et en Amérique. C'est à lui que le Japon doit l'organisation de sa Constitution sur le

modèle de celle de la Prusse. Ito fut à quatre reprises président du ministère. Il doit être regardé comme le fondateur du Japon moderne. C'est en 1885 que le titre de comte lui fut accordé, en 1896 il reçut celui de marquis en récompense des services rendus à son pays.

Le marquis Ito Hirumbi, en qualité d'homme d'Etat le plus influent au Japon, fut appelé au poste d'ambassadeur extraordinaire du mikado auprès de l'empereur de Corée. Celui-ci le tient, du reste, en si haute estime qu'il le conseille habituellement dans toutes les affaires importantes par l'intermédiaire d'envoyés spéciaux.



MENUS PROPOS



Le ventre de Paris

Paris mange annuellement :

Viande de boucherie	47.200.000 kil.
Volaille et gibier	22.300.000 —
Triperie	1.600.000 —
Fruits et légumes	12.150.000 —
Grains et farines	715.000 —
Poissons	24.620.000 —
Moules et coquillages	5.882.000 —
Beurre	12.200.900 —
Œufs :	15.020.000 —
Fromages	7.660.000 —
Huitres	8.000.000 —

Paris boit annuellement :

Vins	4.480.000 hect.
Bières	285.000 —
Cidres	240.000 —

Il est arrivé à peu près, par an, aux Halles centrales :

6.532.123 poulets.	2.960.000 lapins.
1.831.590 pigeons.	51.367 kilogrammes de foies gras.
1.258.035 douz. d'alouettes.	